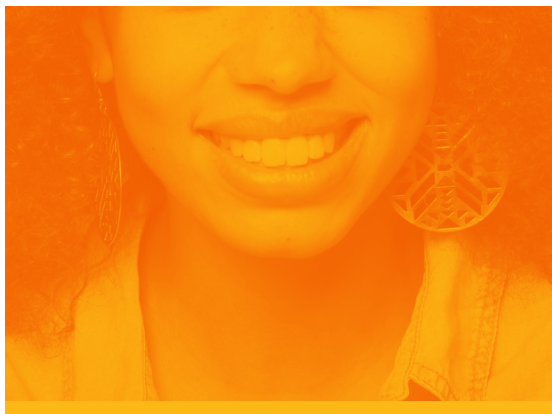
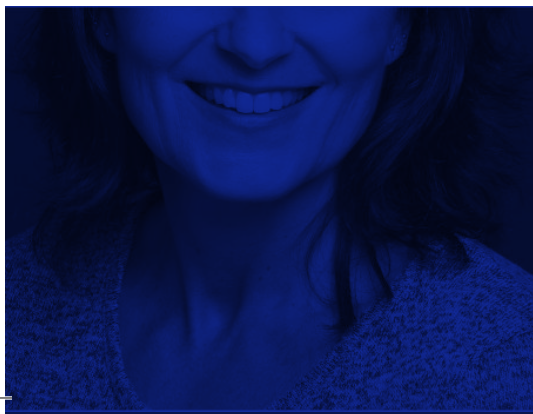
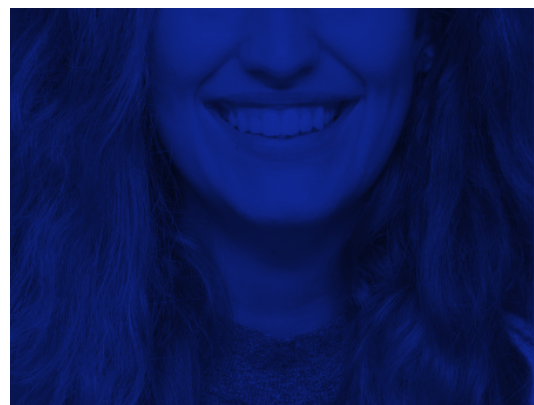
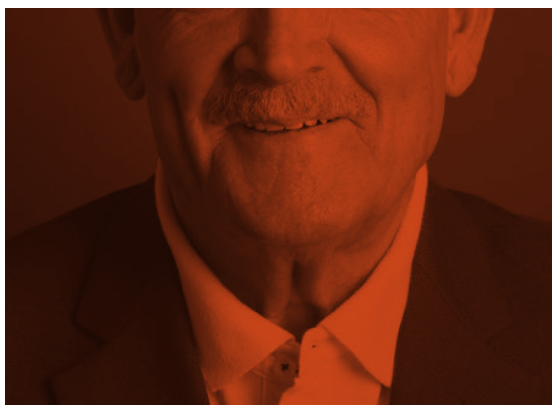




ASSOCIATION DE RÉINSERTION  
SOCIALE DU LIMOUSIN

## RAPPORT D'ACTIVITÉ / 2020



# Rapport **moral**

## & D'ORIENTATION DU PRÉSIDENT

### FORTE MOBILISATION DES PERSONNELS ESSOR DE LA MISE EN OEUVRE DU PROJET ASSOCIATIF DE NOUVELLES MISSIONS CONFIEES

2020, 2ème année de notre Projet Associatif. Après une année 2019 marquée par une grave crise sociale, 2020 restera gravée dans nos mémoires et dans l'histoire : la crise sanitaire du COVID 19, la course aux vaccins, plusieurs actes de terrorisme, manifestations sociales, mouvements migratoires, catastrophes naturelles ... Autant d'évènements susceptibles de produire des tensions plus aiguës sur les plans politique, social, sociétal et économique.

C'est dans ce contexte de risques sanitaires et d'incertitudes que notre association a maintenu non seulement ses activités majeures en faveur des personnes les plus vulnérables en adaptant lorsque c'était possible nos modes de travail.

De plus l'ARSL est parvenue à poursuivre également son développement dans le respect de ses valeurs et de son Projet Associatif.

Ce résultat a été obtenu grâce à la forte mobilisation de son personnel, de nombreux bénévoles, du soutien de sa gouvernance et de la confiance témoignée par nos partenaires institutionnels et associatifs. Je leur adresse mes plus sincères remerciements.

La mise en œuvre de notre Projet Associatif dès 2019 a connu en 2020 un essor significatif. Les cinq groupes de travail qui constituent l'un des éléments clés pour assurer le déploiement de notre projet ont respecté leurs feuilles de route en présentant des productions de qualité en cohérence avec les orientations majeures du Projet.

Ces travaux de réflexion et de production feront l'objet, périodiquement, au sein de notre Conseil d'Administration, d'arbitrages et de priorisations des actions à mettre en œuvre.

Pour 2020, je mettrai en exergue : la création de 9 places supplémentaires au LAMNA, et de 3 places supplémentaires aux LHSS, la création en urgence, de plusieurs appartements de coordination thérapeutique, la poursuite du partenariat engagé avec la fondation Delta Plus, concrétisé pour l'heure par le déménagement des services de l'HUDA, du CADA, du CPH et du service Logement au sein de certains de ses établissements avec à l'horizon mi-juin 2021, le transfert des services de notre siège social. Et la création en urgence pendant la période de confinement d'un centre d'hébergement spécialisé Covid 19.

Le projet de résidence intergénérationnelle travaillé avec la commune de Saint Junien et son office HLM laisse entrevoir de belles perspectives de coopération avec de nouvelles communes de la Haute Vienne.

Notre satisfaction d'être retenu lors du premier appel à projets lancé au niveau national pour porter la coordination du dispositif couvrant les six départements du Nord de la Nouvelle Aquitaine de l'un des seize premiers Centres de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales.

Le déploiement de ce nouveau dispositif initié dès la fin de l'année 2020 marque son originalité par la dimension partenariale que nous avons privilégiée. Il a nécessité dans un contexte particulièrement tendu du fait de la situation sanitaire un très fort investissement de la part de la Direction Générale et de ses services.

A travers le portage de ce projet, notre association a démontré sa réactivité et un professionnalisme reconnu par Elisabeth Moreno, Ministre déléguée auprès du Premier Ministre, chargée de l'Egalité entre



les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Egalité des Chances.

Ainsi, l'ARSL, porteuse du CPCA Nord Aquitaine, s'est vue confier en 2021 et pour une première période de trois ans l'animation de la coordination nationale de l'ensemble des centres après que notre Conseil d'Administration ait donné son accord.

C'est un beau challenge et un bel enjeu pour notre association dont l'expertise s'étend désormais au-delà de la Haute Vienne.

Les nouvelles missions confiées à l'ARSL si elles marquent une belle reconnaissance pour la qualité du travail accompli par ses équipes lui confèrent cependant de nouvelles responsabilités et je ne doute pas que nous saurons relever ce challenge.

2021 marquera le 60ème anniversaire de notre association que nous espérons fêter l'an prochain si la situation sanitaire le permet.

Les nouvelles marques de confiance qui nous ont été témoignées fin 2020 et en 2021 sont autant de signes de reconnaissance que d'encouragements dans la conduite des actions que nous menons dans le respect des orientations tracées par notre Projet Associatif que nous aurons à cœur de valoriser lorsque nous célébrerons les 60 ans de l'ARSL.

En conclusion, je renouvelle mes sincères remerciements à tous, personnels, membres du Conseil d'Administration, partenaires institutionnels et associatifs pour leurs engagements, leurs contributions et la confiance témoignée à notre association.

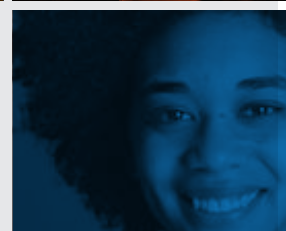
Antoine Romera  
Le Président

## SOMMAIRE

<b>2</b>	RAPPORT MORAL	<b>20</b>	SERVICE LOGISTIQUE MAINTENANCE
<b>3</b>	LES CHIFFRES 2020	<b>21</b>	SIÈGE SOCIAL / DIRECTION GÉNÉRALE
<b>5</b>	ORGANIGRAMME	<b>22</b>	COMPTE
<b>6</b>	PÔLE URGENCE INSERTION	<b>23</b>	GLOSSAIRE
<b>14</b>	PÔLE CITOYENNETÉ AVENIR	<b>23</b>	CONSEIL D'ADMINISTRATION



# Les chiffres / 2020



## 3 592

C'est le nombre de personnes accompagnées par l'ARSL en 2020.

## 1 097

C'est le nombre de personnes hébergées par l'ARSL, en hébergement diffus, en cohabitation ou en hébergement collectif.

## 688

C'est le nombre de places d'hébergement et de sous-location gérées par l'ARSL sur le territoire de la Haute-Vienne.

## 120

C'est le nombre de salariés de l'ARSL : travail social, maintenance, veille, entretien, administratif, encadrement, direction...

## 30

C'est le nombre d'établissements et services assurant un accompagnement, un hébergement, un accueil, une orientation ...

## 10

C'est le nombre de sites géographiques au sein desquels sont répartis les personnels, permettant d'assurer un accompagnement de proximité.

## **FOCUS : La COVID 19, à l'ARSL**

### **En 2020, ont été comptabilisés :**

- 8 logements dédiés à l'isolement
- 22 cas positifs à la COVID19
- 36 cas contacts à risques, (salariés ou personnes hébergées).
- 5 transports sanitaires vers un lieu d'isolement
- 231 personnes mises à l'abri suite aux consignes nationales



# Organigramme



**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**ANTOINE ROMERA**  
*Président*



**DIRECTION GÉNÉRALE**  
**CLAIRE ROBERT HAURY**  
*Directrice Générale*

**ALEXANDRA  
LELION**  
*Adjointe de Direction*

**CATHERINE  
RESCHE SIRIEIX**  
*Chargée du contrôle  
de gestion*

## SIÈGE SOCIAL

**AURELIE  
DELANETTE**  
*Responsable Financière*

**ALEXANDRA  
LELION**  
*Responsable RH*

**NADINE  
ROBERT**  
*Economat - Responsable SLM*

## ENCADREMENT



*Directeur de pôle*  
**STÉPHANE RAZGALLAH**

*Directrice adjointe de pôle*  
**PATRICIA MAÏSSA**

**MOHAMED BSISS**  
*Chef de service*

**PATRICE FASSOT**  
*Chef de service*

**CHRISTOPHE  
PERRIOT**  
*Chef de service*



*Directrice de pôle*  
**CLARISSE ARMAND**

*Directeur adjoint de pôle*  
**FRÉDÉRIC BENKHALFALLAH**

**ANNETTE  
DUCLOS LEVEQUE**  
*Chef de service*

**MARYLINE FRANÇOIS**  
*Coordinatrice de service*



## ÉTABLISSEMENTS

SIAO

SERVICE D'ACCUEIL  
ET D'ORIENTATION

DOMICILIATION

INSTRUCTION RSA

PRÉVENTION SANTÉ

CHRS

DISPOSITIF D'ACCÈS AU LOGEMENT  
DISPOSITIF DE LUTTE  
CONTRE LES VIOLENCES

CHRS

LITS HALTE SOINS SANTÉ  
SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT  
SOCIO-JUDICIAIRE

STRUCTURE DE 1<sup>ER</sup> ACCUEIL DES  
DEMANDEURS D'ASILE

HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR  
DEMANDEURS D'ASILE

CENTRE D'ACCUEIL POUR  
DEMANDEURS D'ASILE

CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL  
LIEU D'ACCUEIL POUR  
MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

# 01 PÔLE URGENCE INSERTION

## LES CHIFFRES CLÉS

# 13 367

C'est le nombre d'appels reçus par le 115 de la Haute-Vienne, en 2020. Parmi eux, 13 250 étaient justifiés et 11 757 portaient sur une demande d'hébergement d'urgence.

# 672

C'est le nombre de dossiers de demandes d'hébergement/logement adapté, réceptionnés par le SIAO de la Haute-Vienne, en 2020. \*demandes cumulées comprises

# 452

C'est le nombre de personnes entrées sur une place d'hébergement d'urgence, en lien avec les consignes sanitaires ou compte tenu de la trêve hivernale.

## HÉBERGEMENT D'URGENCE

En 2020, la création de 20 nouvelles places d'hébergement d'urgence a été validée par les services de l'Etat. Aussi, l'année 2021 verra l'ouverture de ces 20 places dans un lieu unique et dédié, sous forme d'habitat semi-collectif. D'autres places seront déménagées sur ce site, dans un souci d'amélioration des conditions d'hébergement.

## INTERGÉNÉRATION

En 2021, les travaux relatifs à une nouvelle solution d'hébergement/logement intergénérationnelle se poursuivront en lien avec Saint Junien Habitat. Il s'agira de faire cohabiter au sein d'un même bâtiment, des femmes enceintes et/ou avec des enfants de moins de 3 ans, et des personnes âgées non dépendantes. Les questions de solidarité et de vivre-ensemble prendront alors tout leur sens.

## OBSERVATION SOCIALE

Dès 2021, l'une des missions du SIAO, l'observation sociale, devra être développée afin de disposer de données quantitatives et qualitatives fiables, concernant le sans-abrisme et l'accès au logement. Pour ce faire, des moyens humains supplémentaires devront être accordés afin de réaliser cette mission de manière effective et complète.

# LES SERVICES DE LA VEILLE SOCIALE



## SAO

Les missions du Service d'Accueil et d'Orientation 87 s'articulent autour de plusieurs activités, complémentaires entre elles :

1

- \* la domiciliation de personnes en situation de précarité : 49 créations en 2020,
- \* les passages au guichet pour un RDV, une information etc. : 4 303 passages en 2020,
- \* les entretiens de premier accueil pour établir un diagnostic et proposer une orientation : 451 personnes accueillies en 2020,
- \* les permanences sociales pour répondre à des demandes ponctuelles de personnes sans domicile fixe et sans interlocuteur social : 556 personnes en 2020,
- \* l'accompagnement de bénéficiaires du RSA hébergés et accompagnés par le service: 85 personnes en 2020.



## SIAO

2

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation consiste à recueillir l'ensemble de l'offre et de la demande d'hébergement et de logement adapté sur le département afin de formuler des orientations adaptées aux besoins. En 2020 :

- \* 155 demandes d'hébergement d'urgence
- \* 160 demandes d'hébergement d'insertion
- \* 153 demandes de logement adapté

\* sont exclues les demandes cumulées



## 115

3

Le 115 a pu constater, en 2020, une baisse des appels, par rapport à 2019 de plus de 5 000 appels. Cette baisse s'explique par :

- \* Les mises à l'abri de tous les ménages repérés par les maraudes ou appelants le 115,
- \* L'hébergement de ménages au sein d'un squat à Limoges, qui n'appellent pas le 115,
- \* La fermeture des frontières durant le premier confinement, qui a réduit, de fait, le nombre de primo-arrivants.



## TRAVAIL SOCIAL DE RUE

4

Les professionnels de l'équipe de rue (CCAS et ARSL) sont allés à la rencontre des personnes sans domicile et ont été particulièrement mobilisés dans le cadre de la crise sanitaire. En 2020 :

- \* 721 personnes ont été rencontrées
- \* 91 permanences ont été organisées au sein d'associations caritatives
- \* 25 personnes ont pu accéder aux ateliers de mise en activité



## ESPACE PRÉVENTION SANTÉ

5

L'Espace Prévention Santé : espace ressources, en matière de prestations médico-sociales et concernant l'accès aux soins de personnes vulnérables. En 2020 :

- \* 68 personnes accompagnées,
- \* Des orientations majoritairement réalisées vers des médecins généralistes et spécialistes,
- \* Aucune formation/information réalisée auprès de partenaires, compte tenu du contexte sanitaire 2020.



## CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE - AUGUSTIN GARTEMPE

Le CHRS accueille, héberge, accompagne et soutient des personnes en difficultés sociales. 17 places d'urgence dont 7 sont dédiées aux victimes de violences conjugales, 8 places de stabilisation et 94 places d'insertion sont habilitées pour cet établissement.

### Responsabilisation

Partant du constat que le lien de dépendance à l'établissement est un risque, des groupes de travail ont permis la définition d'actions réduisant ce risque :

- \*Système de caution à l'entrée ou en cours de séjour,
- \*Facturation des dégradations, des duplications de clés etc.,
- \*Optimisation de la perception des participations financières,
- \*Accès libre au numérique grâce à 3 postes informatiques, avec la participation de la Fondation Harmonie Mutuelle

### Justice

Le placement extérieur, qui constitue un aménagement de peine sous écrou, mis en place au CHRS depuis 2019 au sein d'un logement situé sur le site du CHRS a été développé.

Une nouvelle convention a été signée avec le SPIP de la Haute-Vienne portant sur la création d'une nouvelle place d'hébergement, hors site, intégralement financée par l'Administration Pénitentiaire.

### Participation

En 2021, la participation des personnes devra être développée, notamment en :

- \*Poursuivant l'investissement de l'espace convivialité et en développant les activités collectives,
- \*Remettant en place une réunion des résidents chaque trimestre,
- \*Favorisant la participation des résidents à l'entretien et au respect de leur cadre de vie.

**207**  
PERSONNES  
HEBERGÉES

**DONT**  
**83**  
ENFANTS

**69%**  
ACCÈDENT AU  
LOGEMENT  
(hébergement insertion)

**514** JOURS  
DURÉE DE  
SÉJOUR  
MOYENNE

**38** ANS  
DE MOYENNE  
D'ÂGE CHEZ LES  
ADULTES

**66%**  
SONT SANS  
RESSOURCES  
À L'ENTRÉE



# SERVICE LOGEMENT

## SOUS LOCATION À BAIL GLISSANT

**Objectif :** Favoriser l'accès au logement en accédant à un bail de droit commun sans changement de lieu d'habitation.

**67% d'accès au logement**  
Durée moyenne : 22 mois

## ALLOCATION AU LOGEMENT TEMPORAIRE

**Objectif :** Assurer un hébergement aux personnes en situation de précarité en favorisant l'accès au logement autonome.

**58% d'accès au logement**  
Durée moyenne : 9 mois

## RÉSIDENCE MONTALAT

**Objectif :** Offrir un hébergement transitoire le plus proche du droit commun à des personnes en difficultés sociales.

**43% d'accès au logement**  
Durée moyenne : 18 mois

## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIÉ AU LOGEMENT (ASLL)

**Objectif :** Assurer l'accès au logement ou le maintien dans les lieux de personnes en difficultés sociales (cf. loi Besson).

**90% d'accès au logement**  
Durée moyenne : 5 mois

## UN CHEZ SOI D'ABORD

**Objectif :** Favoriser l'accès au logement des personnes sans abri présentant des troubles psychiques.

**50% d'accès au logement**  
Durée moyenne : 7 mois

## L.A. COLOC'

**Objectif :** Proposer une forme d'habitat la plus proche du logement autonome à des jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance.

**60% d'accès au logement**  
Durée moyenne : 14 mois

Sous location : 36 ménages accompagnés



ALT : 81 personnes accompagnées



Montalat : 16 ménages accompagnés



ASLL : 81 ménages accompagnés



Un chez soi d'abord : 6 ménages accompagnés



L.A. Coloc' : 17 personnes accompagnées



## Intermédiation locative renforcée

14 personnes, soit 8 ménages ont été accompagnés dans le cadre du dispositif "Intermédiation locative renforcée" porté par l'AS87, et au sein duquel l'ARSL assure l'accompagnement social.

Cette offre déployée suite à la mise en oeuvre accélérée du "Logement d'Abord" ne sera cependant pas maintenue en 2021 compte tenu du désengagement de la Communauté Urbaine de Limoges dans la mise en oeuvre de cette politique.



# DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

## LES AUTEURS

**42 auteurs rencontrés** durant des groupes de paroles en milieu carcéral, animés par un binôme composé d'une éducatrice spécialisée et d'une psychologue clinicienne.

**139 auteurs rencontrés** dans le cadre d'une mesure judiciaire d'accompagnement et de prévention de la récidive, dont 5 mineurs.

**25 auteurs rencontrés** dans le cadre d'une mesure volontaire d'accompagnement gratuite et sans limitation de durée.

**209**

AUTEURS  
ACCOMPAGNÉS

**94%**

SONT DES  
HOMMES

**66%**

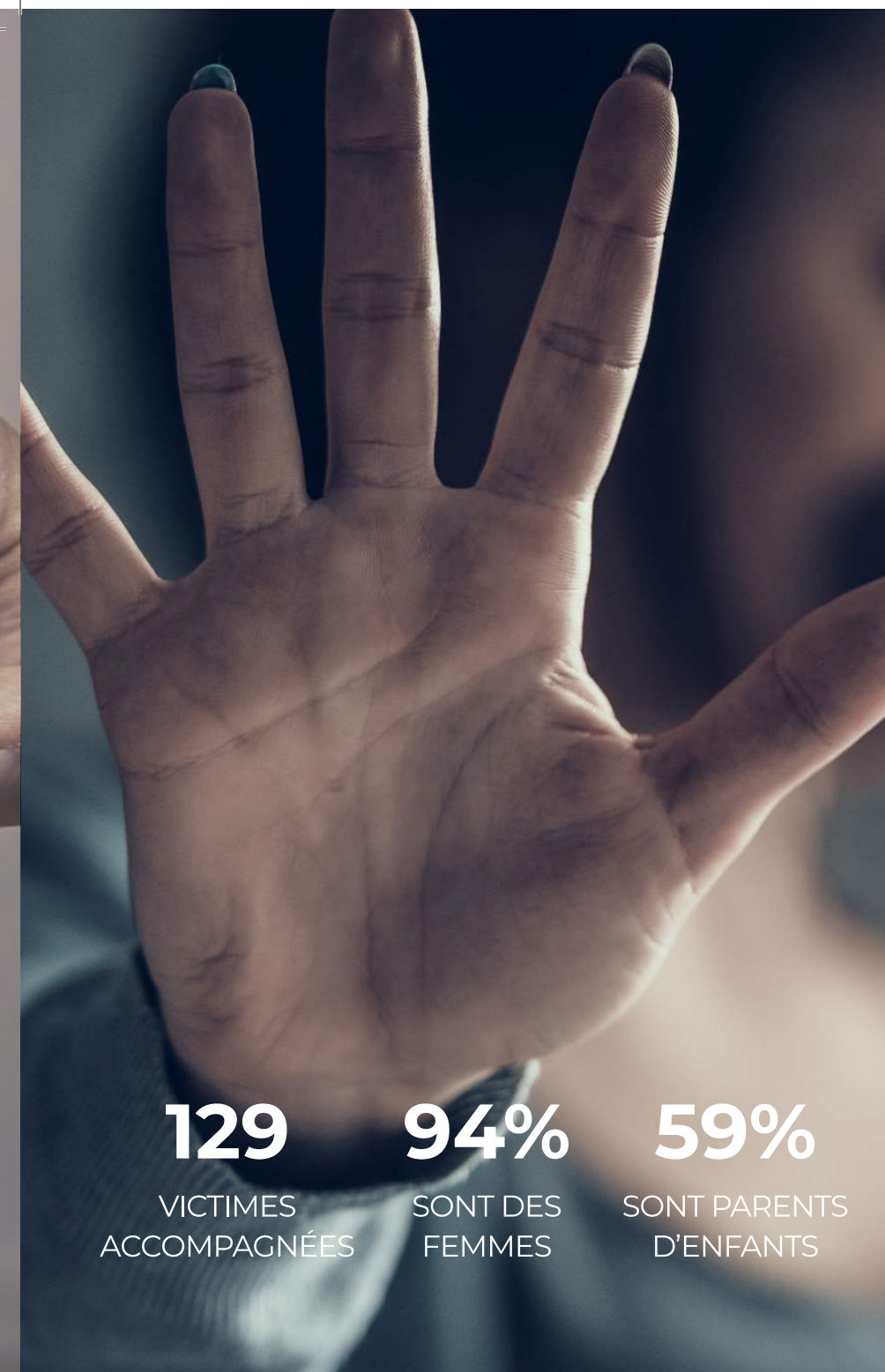
SONT PARENTS  
D'ENFANTS

## CENTRE DE PRISE EN CHARGE DES AUTEURS DE VIOLENCES CONJUGALES (CPCA)

À l'issue du Grenelle des violences conjugales lancé en 2019, le Gouvernement a acté la mise en place de CPCA, afin de favoriser la prévention du passage à l'acte et de la récidive. 16 projets ont été retenus dont celui de l'ARSL : le CPCA Nord Nouvelle Aquitaine.

Le **CPCA Nord Nouvelle Aquitaine**, c'est :

- Une plateforme interdépartementale couvrant les départements : 16, 19, 23, 79, 86, 87,
  - Un espace de coordination qui s'appuie sur l'expertise des professionnels,
- La mise en oeuvre sur les 6 départements de parcours de prise en charge adaptés et d'outils de suivi des actions et de l'activité.



**129**  
VICTIMES  
ACCOMPAGNÉES

**94%**  
SONT DES  
FEMMES

**59%**  
SONT PARENTS  
D'ENFANTS

## LES VICTIMES

**234** appels reçus au numéro d'urgence : 05.55.79.89.03

**18** personnes transportées par un taxi pour une mise à l'abri immédiate

**87** personnes victimes de violences hébergées dont 63 enfants

**136** victimes reçues à l'Accueil de Jour dont 8 hommes

**58** personnes accompagnées régulièrement par Mots Pour Mieux

**38** situations complexes traitées en comité de suivi dont est membre le référent violences

**12** personnes suivies ou rencontrées dans le cadre du parcours de sortie de la prostitution





## SERVICES SOCIO-JUDICIAIRES

Les services socio-judiciaires de l'ARSL comprennent 2 services distincts : le service d'aide pénale, qui met en oeuvre des activités pré-sentencielles pour des personnes majeures telles que des contrôles judiciaires socio-éducatifs (CJSE), des enquêtes de personnalité, des enquêtes sociales rapides... et le service de réparation pénale pour mineurs (RPM) qui met en oeuvre des mesures éducatives prononcées à l'égard de mineurs, auteurs d'infractions pénales qualifiées d'actes de primo-délinquance.

### FOCUS

#### Réparation Pénale pour Mineurs

- \* **57** mesures finalisées
- \* **37%** ont entre 14 et 16 ans
- \* **25%** concernent des vols

### FOCUS

#### Enquête Sociale Rapide

- \* **274** enquêtes effectuées
- \* **26%** ont moins de 25 ans
- \* **25%** concernent des violences aux personnes

### FOCUS

#### Contrôle Judiciaire Socio-Educatif

- \* **24** contrôles réalisés
- \* **54%** ont moins de 30 ans
- \* **63%** concernent des violences aux personnes



### NOUVELLES RÉPONSES

#### Réponses pénales rapides

En lien avec le substitut du Procureur et la PJJ, des stages de réponses pénales rapides à destination des mineurs devraient être développés en 2021, dans le cadre de la justice de proximité.

De nouveaux partenaires devront être sollicités (mise en activité des jeunes, intervention en modules collectifs).



### CONVENTIONNEMENT

#### Actualisation

Au regard des nouvelles orientations pénales liées à la loi de programmation 2018-2022 et de réforme pour la justice du 23 mars 2019, des échanges entre la Cour d'Appel et l'ARSL devront se tenir en 2021 afin de réviser la convention les liant.



### VIOLENCES

#### Bracelet anti-rapprochement

Un protocole spécifique relatif à la mise en oeuvre localement du bracelet anti rapprochement sera signé courant du premier semestre 2021.

L'ARSL sera associée à ce protocole puisque le Service d'Aide Pénale exercera les contrôles judiciaires des auteurs de violences conjugales concernés par ce bracelet.

# LITS HALTE SOINS SANTÉ

Établissement d'une capacité 12 places, les LHSS assurent un accompagnement médico-social pour les personnes en difficultés avec problématique de santé ne nécessitant pas d'hospitalisation mais n'étant pas compatible avec une vie à la rue.

**96%**  
TAUX  
D'OCCUPATION

**63**  
PERSONNES  
ACCOMPAGNÉES

**85**  
DEMANDES  
D'ADMISSION

**77**  
DURÉE DE SÉJOUR  
EN JOURS



## UN BESOIN IDENTIFIÉ SUR LE TERRITOIRE LES LITS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS

Au regard des pathologies des personnes accueillies aux LHSS ces dernières années, il est clair que la création de places de Lits d'Accueil Médicalisés (LAM) est nécessaire sur le territoire «ex-Limousin». Les LAM destinés à accueillir « des personnes sans abri, atteintes de pathologies lourdes et chroniques, irréversibles, séquellaires ou handicapantes [...]» auraient toute leur place sur le territoire, puisque 14% des personnes accueillies l'ont été pour un motif oncologique et 25% des sortants des LHSS ont été réadmis en centre hospitalier..

- 59% des sortants ont bénéficié d'une solution d'hébergement à leur sortie de l'établissement
- 2% des personnes accompagnées sont sorties de l'établissement sans couverture sociale
- 56% des orientations vers la structures font suite à une demande d'un centre hospitalier

## 02 PÔLE CITOYENNETÉ AVENIR

# LIEU D'ACCUEIL POUR MINEURS NON ACCOMPAGNÉS



Le LAMNA assure l'accompagnement éducatif de 28 jeunes âgés de 14 à 18 ans, de nationalité étrangère, arrivés sur le territoire français, sans représentant légal.

### LES CHIFFRES 2020

- **97%** des places autorisées ont été occupées
- **39** jeunes ont été accompagnés par le service
- **46%** sont originaires de Guinée
- **100%** sont scolarisés dont 71% en CAP ou en contrat d'apprentissage
- **85%** des démarches administratives concernaient des demandes de titres de séjour

### RENFORCER LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE

En 2021, le travail de partenariat avec les différents intervenants médicaux devra être renforcé et de nouveaux liens, en particulier avec les équipes des services de psychiatrie devront être noués.

Le parcours migratoire de ces adolescents et leur histoire de vie ne sont pas sans conséquence sur leur quotidien et la santé mentale. Aussi, et malgré le travail réalisé par la psychologue du service et les référents, la prise en charge des traumatismes devra pouvoir être assurée en lien avec des acteurs externes.

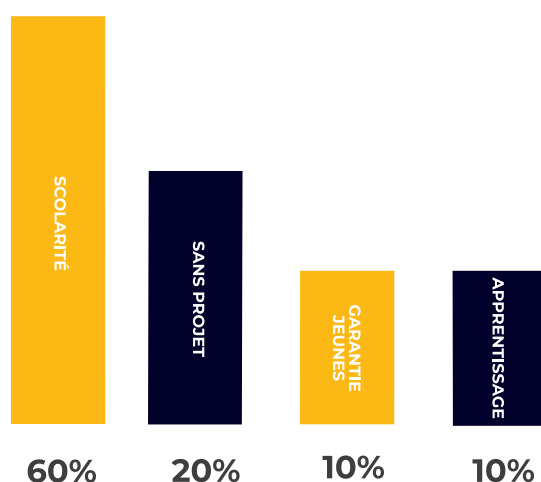
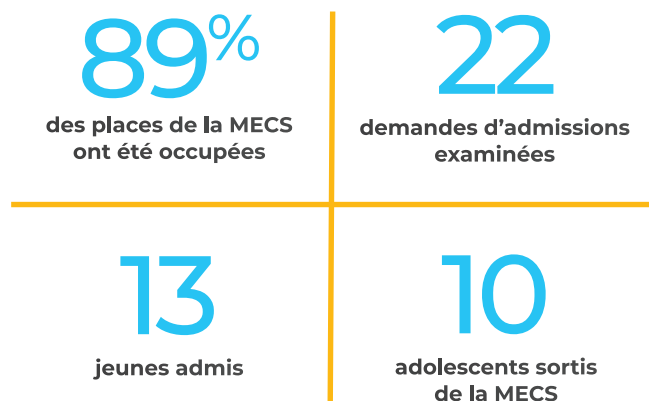
# 9

C'est le nombre de places "Passerelle" créées, annexes au LAMNA, destinées aux anciens mineurs non accompagnés, devenus majeurs, mais toujours inscrits dans un parcours scolaire.



# MECS FOYER PAUL NICOLAS

D'une capacité de 15 places, la Maison d'Enfants à Caractère Social, fonctionnant en internat, 365 jours par an, assure l'accompagnement éducatif de garçons âgés de 14 à 18 ans.



Situation scolaire/professionnelle à la sortie

## Des bénévoles au Foyer

Compte tenu de la crise sanitaire et du premier confinement, les jeunes n'ont pu se rendre dans leurs établissements scolaires. Aussi, deux bénévoles sont venues assurer une fonction de soutien scolaire notamment pour les MNA nouvellement arrivés sur le territoire français. Expérience appréciée tant dans la relation créée entre les bénévoles et les jeunes que dans l'aide apportée.

A l'heure du déconfinement, ce sont les adolescents qui ont apporté leur aide au Secours Populaire pour préparer des colis alimentaires et confectionner des paquets de bonbons à l'attention des enfants défavorisés.

**... Une expérience à renouveler !**





# HÉBERGEMENT D'URGENCE POUR DEMANDEURS D'ASILE

L'hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile assure l'hébergement de demandeurs d'asile préalablement à une prise en charge plus complète en Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile. Cette prise en charge se fait au sein de 55 places dites «stables», 75 dès 2021. Les structures hôtelières sont aussi sollicitées en cas de vulnérabilité particulière.

## Origines multiples

Le propre de l'Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) est d'accueillir des personnes en demande d'asile aux diverses nationalités. En 2020, sur les 107 personnes accueillies, 88 étaient originaires d'Afrique, principalement de Guinée, d'Angola et du Nigéria, 11 d'Asie Centrale, exclusivement représentée par l'Afghanistan, 7 demandes d'asile concernaient des ressortissants de la Fédération de Russie et 1 personne arrivait du Proche Orient.

## L'assurance maladie réformée

Depuis janvier 2020, l'accès aux soins des étrangers est réformé. Un demandeur d'asile doit être présent sur le territoire depuis au moins 3 mois pour pouvoir prétendre à un dépôt de demande d'ouverture de droit à la Couverture Santé Solidaire (CSS). Ce fonctionnement laisse donc très peu de place aux urgences médicales, qui ne peuvent être gérées par le service dédié, sans générer des frais médicaux auxquels les demandeurs d'asile ne peuvent faire face.

## Nouveaux locaux

Depuis octobre 2020, l'HUDA, mais aussi le CADA et le CPH, ont intégré de nouveaux locaux situés rue de Fougères à Limoges. Ces nouveaux lieux, plus grands, et plus lumineux, ont permis d'améliorer la qualité de travail puisque chaque équipe dispose d'au moins un bureau. La localisation, à proximité des lignes de bus 8, 10 et 20 est beaucoup plus facile d'accès pour les résidents qui se déplacent majoritairement en bus. L'environnement est particulièrement agréable puisque le bâtiment est entouré d'un parc au sein duquel nous pourrions proposer diverses activités à l'arrivée des beaux jours et une fois la crise sanitaire passée.

**107**  
PERSONNES  
ACCUEILLIES

DONT  
**107**  
ENFANTS

**179**  
DURÉE  
DE SÉJOUR  
(JOURS)

**96%**  
TAUX  
OCCUPATION

**102%**  
TAUX  
DE ROTATION

**103**  
PERSONNES  
HEBERGÉES A  
L'HÔTEL



# CENTRE D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE



Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile de l'ARSL a assuré l'accompagnement de 122 personnes dont 57 enfants. Le taux de reconnaissance, c'est à dire les personnes bénéficiaires d'une protection internationale à la sortie, est de 57.50%, soit un chiffre très supérieur à la moyenne nationale, lié, en partie, à la provenance des personnes.

## LA DEMANDE D'ASILE, C'EST QUOI ?

L'exil n'est pas un choix, c'est une situation subie, une sorte de sauve-qui-peut qui répond à une question de survie. Souffrant de la guerre, victimes de groupes nationalistes, d'ostracisme, privés de leurs droits fondamentaux, les demandeurs d'asile cherchent un ailleurs meilleur, où ils pourront vivre dignement.

Le visage du demandeur d'asile a évolué au gré des bouleversements géopolitiques que connaît notre monde. Actuellement, il s'agit essentiellement d'une demande d'asile en provenance d'Afrique Subsaharienne mais il est à noter l'émergence d'une demande d'asile du continent asiatique (Afghanistan, Pakistan, Irak, Syrie...).

La demande d'asile est plutôt le fait de personnes jeunes, les 2/3 ont moins de 30 ans. Nous sommes aussi passés d'une demande d'asile familiale à une demande d'asile émanant de personnes isolées ce qui peut renforcer la vulnérabilité.

## Le projet d'établissement, que dit-il ?

Finalisé en 2020, il donne des axes de travail pour les 5 ans à venir. Parmi eux, on peut citer : recueillir la satisfaction des personnes, favoriser l'écoute des enfants et le recueil de leurs paroles, renforcer l'information des personnes concernant la procédure, prévenir et éduquer à la santé, développer le soutien scolaire, s'ouvrir à la société civile, accentuer le soutien psychologique...

## 25h01

Johanna TORDJMAN, une artiste parisienne a proposé à plusieurs résidents du pôle de participer à l'un de ses projets : une exposition intitulée «25h01».

L'idée ? « Aller à la rencontre de ceux qui ont dû partir un jour, quitter leur terre natale et souvent ne jamais pouvoir y revenir ».

Au regard de l'impossibilité de se réunir, les huit personnes qui ont accepté de participer à ce projet artistique, ont raconté une partie de leur histoire à travers un objet qui leur est cher.

Ces échanges filmés, ont permis de produire une vidéo qui a été à la base de la réalisation de peintures les représentant avec cet objet.



# STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE

La Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile, en cotraitance avec FTDA à Bordeaux et COALIA à Poitiers, gère pour le territoire ex-limousin, l'enregistrement des demandeurs d'asile primo-arrivants, assure leur domiciliation, l'accompagnement social et administratif des personnes non hébergées en structure, dans l'attente d'une prise en charge par le Dispositif National d'Accueil.

## LES STATS'

### 60% d'hommes isolés

963 personnes ont été accueillies par la SPADA en 2020, de 64 nationalités différentes.

Les hommes isolés, comme en 2019, sont majoritaires, puisqu'ils représentent presque 60% des personnes accueillies.

63% des personnes sont originaires du continent Africain, majoritairement de Guinée.

## MISES A L'ABRI

### Augmentations des orientations

En étroite collaboration avec le 115 et l'OFII, de très nombreuses orientations vers des structures du Dispositif National d'Accueil ou des places hôtelières ont eu lieu afin de ne laisser aucun demandeur d'asile à la rue, compte tenu de la crise sanitaire. Un travail parfois complexe en période de confinement, notamment pour les orientations hors département 87.

## LES CMA :

### Conditions Matérielles d'Accueil

De plus en plus de demandeurs d'asile ne bénéficient pas des CMA (hébergement, allocation financière, etc.). Ces situations nécessitent un accompagnement renforcé en vue d'orientations vers le secteur caritatif autant pour les aides matérielles qu'un soutien psychologique.

## PARTENAIRES

Les personnes accompagnées par la SPADA n'étant pas hébergées dans une structure spécifique du dispositif national d'accueil, les associations caritatives locales sont des partenaires essentiels pour la distribution d'aide alimentaire et matérielle.

Grâce à elles, au moment de Noël, une distribution de cadeaux de fin d'année a pu être réalisée pour les enfants de la SPADA.



### Bénévolat

Des bénévoles, dans le cadre de la préparation aux entretiens avec l'OFPRA, interviennent au sein de la SPADA.



### Accès aux droits

Un rapprochement avec la juriste de la future Permanence d'Accès aux Droits des Etrangers est prévu pour mieux répondre aux questions des demandeurs d'asile.



### Analyse des pratiques

A l'instar de la majorité des services de l'ARSL, la SPADA bénéficiera d'analyse des pratiques à compter de 2021.

# CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT

Le CPH, d'une capacité de 50 places, permet l'hébergement et l'accompagnement social de personnes bénéficiaires d'une protection internationale

## PROJETS DE VIE ET INJONCTIONS : UN DÉCALAGE?

Les attentes des réfugiés, bien que légitimes, revêtent souvent un caractère impérieux qui peut être bloquant et nécessiter du temps pour mettre en oeuvre un parcours cohérent. En parallèle, les injonctions liées à la fluidité des dispositifs limitent la durée d'accompagnement. Ces injonctions et les attentes des réfugiés se révèlent alors antinomiques, et peuvent induire des fins de parcours en inadéquation avec le travail entamé par l'équipe.

## DES CONDITIONS D'HÉBERGEMENT AMÉLIORÉES

En 2021, des travaux de réfection et d'amélioration du confort (rideaux occultants, changements des lits etc.) vont être engagés au sein des chambres situées sur le site de l'AFPA. Dans le même temps, 8 réfugiés, actuellement hébergés en chambre double sur ce même site vont déménager dans de nouvelles chambres simples permettant ainsi le respect de leur vie privée et de gagner en intimité. Cette "décohabitation" devrait aussi réduire les phénomènes de violences et de dégradations.



**67%**

### EMPLOI/FORMATION

C'est le pourcentage de bénéficiaires d'une protection internationale qui ont accédé à l'emploi ou à la formation à la sortie du CPH.

**78%**

### ISOLÉS

C'est le pourcentage de personnes isolées (célibataires et sans enfants) prises en charge par le CPH.

**62%**

### LOGEMENT

C'est le pourcentage de bénéficiaires d'une protection internationale qui ont accédé à un logement autonome à la sortie du CPH.



# SERVICE LOGISTIQUE

## 03 MAINTENANCE

Le service logistique et maintenance participe à la vie quotidienne de l'ensemble des pôles de l'ARSL à travers ses missions de logistique, de maintenance et d'entretien.

Entre petites réparations, déménagements, livraisons, tonte des espaces verts, rehabilitations/remises en état de lieux d'hébergement, aménagement de bureaux, les agents du service sont au coeur de la vie associative.

### LES CHIFFRES 2020

497

C'est le nombre d'interventions réalisées par le service : petits entretiens, dépannages, réparations.

55

C'est le nombre d'aménagements et de réhabilitations de lieux d'hébergement ou de bureaux réalisés par le service.

86

C'est le nombre d'interventions liées à l'entretien du parc automobile et des espaces verts.

56

C'est le nombre d'approvisionnements et livraisons de mobiliers vers les lieux d'affectation.



### En bref

Malgré le confinement, l'activité du service a notamment été impactée par la création du Centre COVID dédié aux personnes sans abri et positives à la COVID19, en mars 2020. Le déménagement de 2 services au sein de nouveaux locaux plus adaptés à l'activité, en octobre 2020, a également constitué une charge de travail importante.



**7**  
salariés

*L'Association a pu recruter un nouveau professionnel au sein de l'équipe logistique maintenance au regard de la hausse de l'activité générée par les nouveaux services.*

Lieu et instance de coordination et de décision organisationnelle et fonctionnelle des établissements et services, le siège social piloté, comme toute l'ARSL, par la direction générale, assure les fonctions supports de l'Association.



### ADMINISTRATIF ET FINANCIER

C'est le nombre d'établissements et services gérés, soit à l'année : 343 contrats de travail, 15 dossiers comptables, 38 demandes de subventions.

# 30



### GESTION ET ÉCONOMAT

C'est le montant, en €, de la prime Energie obtenue, et convertie en mousseurs et pommeaux de douches, pour réduire la consommation d'eau des logements, dès 2021.

# 700

### PROJET ASSOCIATIF : OU EN SOMMES NOUS ?

Rédigé en 2020 suite à une démarche participative interne, le projet associatif 2019-2024 a commencé à être déployé. Dans le respect des 5 grandes orientations stratégiques, et sans attendre la définition des priorités, on peut citer :

- le travail de communication externe réalisé par l'optimisation du site internet et la création de réseaux sociaux
- l'extension du périmètre géographique d'intervention par le déploiement du CPCA dans une logique interdépartementale
- le développement des dons en numéraire au profit des actions menées par l'ARSL, afin de diversifier les ressources associatives.

### ET EN 2021 ?

L'année 2021 sera dédiée, pour son premier semestre, à la constitution de groupes, qui définiront, de manière opérationnelle, les actions à mettre en oeuvre, à leur priorisation, et pour le second semestre, à la mise en oeuvre effective d'une partie de ces dernières.

# 05 COMPTES



L'ARSL fonctionne principalement grâce aux fonds publics et notamment par le biais de dotations globales de fonctionnement et de subventions. Chaque année un arrêté des comptes est réalisé, approuvé par un commissaire aux comptes.

## L'ÉVOLUTION DES COMPTES

	2020	2019	2018
TOTAL DU BILAN	6 415 922 €	5 634 879 €	4 437 655 €
TOTAL DES CHARGES	9 698 520 €	7 916 497 €	7 412 579 €
TOTAL DES PRODUITS	10 077 753 €	8 354 331 €	7 722 490 €
<b>RÉSULTAT</b>	<b>379 233 €</b>	<b>437 834 €</b>	<b>309 911 €</b>

**AIS**

Agence Immobilière Sociale

**ASE**

Aide Sociale à l'Enfance

**ASLL**

Accompagnement Social Lié au Logement

**AVDL**

Accompagnement Vers et Dans le Logement

**CADA**

Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

**CAF**

Caisse d'Allocations Familiales

**CCAS**

Centre Communal d'Action Sociale

**CHRS**

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

**CPCA**

Centre de Prise en Charge des Auteurs de violences conjugales

**CJSE**

Contrôle Judiciaire Socio-Educatif

**CPH**

Centre Provisoire d'Hébergement

**HUDA**

Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile

**IML**

Intermédiation Locative

**LAMNA**

Lieu d'Accueil pour Mineurs Non Accompagnés

**LHSS**

Lits Halte Soins Santé

**MECS**

Maison d'Enfants à Caractère Social

**MNA**

Mineurs Non Accompagnés

**OFPRA**

Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

**RPM**

Réparation Pénale pour Mineurs

**SAO**

Service d'Accueil et d'Orientation

**SAP**

Service d'Aide Pénale

**SIAO**

Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

**SLM**

Service Logistique et Maintenance

**SPADA**

Structure de Premier Accueil pour Demandeurs d'Asile

**SPIP**

Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

**UEMO**

Unité Educative en Milieu Ouvert

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

## 08

## LES MEMBRES DU BUREAU

Antoine ROMERA, Président  
 Michel BARRIS, Vice-Président  
 Pierre GUILLON, Secrétaire  
 Bernard RUAN, Secrétaire Adjoint  
 Geneviève LEFEBVRE, Trésorier  
 Franck ORMEA, Trésorier Adjoint  
 Jean-François MELLIER, Membre

## LES ADMINISTRATEURS

Marie-Christine CANDELA  
 Martial DAURIAC  
 Dominique GREGOIRE  
 Jean LEFEBVRE  
 Sandra LEROUX  
 Florence MOULINE  
 Françoise ROBY  
 Jean-Claude ROUME



8, rue Boileau - 1er étage  
87350 PANAZOL  
05 55 77 57 77

[www.arsl.eu](http://www.arsl.eu)

et maintenant présent sur les réseaux :  